



Investissements
Ontario



INVESTISSEMENTS ONTARIO RAPPORTS ANNUEL

2023-2024

29 juillet 2024

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	2
MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.....	3
À PROPOS D'INVESTISSEMENTS ONTARIO.....	5
RÉALISATIONS STRATÉGIQUES EN 2023-2024	7
PRIORITÉ EN MATIÈRE D'ATTRACTION DES INVESTISSEMENTS.....	8
RENDEMENT DE FIN D'ANNÉE COMPARATIVEMENT AUX CIBLES.....	20
RENDEMENT DU FONDS POUR INVESTISSEMENTS ONTARIO	21
APPROCHE ANCRÉE DANS UNE Saine GOUVERNANCE.....	32
GESTION DES RISQUES DE L'ORGANISME.....	35
RENDEMENT FINANCIER.....	37
REGARD VERS L'AVENIR	38
ANNEXE A : RESPONSABILITÉ DE LA PRODUCTION DE RAPPORTS FINANCIERS	40
ANNEXE B : RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	42
ANNEXE C : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	44
ANNEXE D : MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	55

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Moment charnière dans l'évolution d'Investissements Ontario, l'exercice 2023-2024 a été marqué par une croissance considérable, une expansion des services et le passage de la création de l'organisme à l'exécution des activités courantes. Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à Elyse Allan, la toute première présidente du conseil d'administration, et à Trevor Dauphinee, le premier directeur général, pour leur leadership et leur dévouement dans le processus de mise sur pied de notre organisme. Pendant que nous continuons de progresser, nous nous inspirons de leur héritage d'engagement et d'excellence.

Ce fut une année remarquable pour attirer les investissements. Malgré les défis économiques sur la scène mondiale, l'exercice 2023-2024 nous a permis de garantir 2,9 milliards de dollars en investissements stratégiques. Ces investissements se traduiront par la création de 3 703 emplois et la génération de 384 millions de dollars sous forme de recettes fiscales pour la province. Pour chaque dollar de soutien financier offert par Investissements Ontario, nous avons attiré 23 \$ en investissements privés.

Un tel rendement met en lumière la valeur de nos incitatifs pour les investisseurs et la confiance de ces derniers dans la province. Afin de renforcer davantage nos capacités et d'améliorer l'expérience des investisseurs, nous avons mis en place de nouveaux services d'évaluation et de sélection de sites. Nous avons élargi nos efforts de marketing pour adopter des moyens innovants permettant aux investisseurs de communiquer avec nous. En collaboration avec les directeurs généraux d'organismes de premier plan, nous avons mis sur pied le Conseil consultatif en matière d'investissement afin d'éliminer les obstacles à l'investissement et d'accroître la capacité de l'Ontario d'accueillir de nouveaux investissements. Nous avons continué d'investir dans notre équipe et notre infrastructure, en attirant les meilleurs talents et en adoptant de nouvelles technologies pour bâtir une organisation durable et très performante.

Ces efforts et notre engagement envers l'excellence ont reçu des commentaires favorables, comme en témoignent un taux de satisfaction des investisseurs de 88 % et une cote de satisfaction des partenaires de 96 %.

L'intégrité, la transparence et la responsabilisation demeurent au cœur de nos activités. Dans le présent rapport annuel, nous sommes heureux de présenter un nouveau rapport sur le rendement du Fonds qui fournit une analyse complète de notre utilisation du Fonds,

des rendements générés par nos investissements et de leur incidence sur l'économie de la province.

Nous tenons à remercier le ministre Vic Fedeli, les membres du conseil d'administration d'Investissements Ontario, le personnel du ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce, ainsi que tous nos partenaires pour leur soutien tout au long de ce parcours exceptionnel. Nous sommes également profondément reconnaissants à notre équipe d'Investissements Ontario. Grâce à votre dévouement, nous avons pu concrétiser chaque réalisation présentée dans le rapport.

À l'avenir, nous continuerons de mettre l'accent sur l'apport d'une valeur tangible et l'amélioration du service pour les investisseurs, tout en favorisant la collaboration avec nos partenaires et l'innovation dans l'ensemble de l'organisme. Nous poursuivrons notre quête d'investissements percutants qui créent des emplois intéressants, génèrent des recettes pour la province et bâtissent une économie plus prospère pour la population ontarienne.

Andrew MacLeod

Président du conseil d'administration

Michael Fedchyshyn

Directeur général par intérim

À PROPOS D'INVESTISSEMENTS ONTARIO

Organisme voué à l'obtention d'investissements du secteur privé

Investissements Ontario est un organisme provincial dirigé par un conseil d'administration qui se consacre à l'obtention d'investissements du secteur privé qui créeront des emplois, généreront des recettes pour la province et soutiendront la croissance durable et la compétitivité des secteurs des sciences de la vie, de la fabrication de pointe (y compris l'industrie automobile) et de la technologie de l'Ontario.

Nous nous engageons à fournir une expérience hors pair pour les investisseurs grâce à une interface client unique. Pour soutenir les entreprises en croissance et en expansion, nous offrons une expertise et des services de soutien sur mesure aux investisseurs, notamment la sélection de sites, des renseignements sur le marché, du soutien aux talents, une assistance consultative et des services de guide-expert.

Dans nos trois secteurs d'intérêt, nous accordons la priorité à ce qui suit :

- D'importants investissements d'ancrage qui élargissent les chaînes d'approvisionnement, créent des emplois en aval et attirent de nouveaux investissements.
- Des investissements stratégiques qui libèrent des possibilités liées à la chaîne de valeur et qui renforcent la résilience de la chaîne d'approvisionnement, en particulier pour les grappes et les sous-secteurs ciblés.

Nous nous appuyons sur un processus d'évaluation sophistiqué pour identifier les investissements dans des projets de grande valeur, éclairer les évaluations et les choix de projets qui permettront de faire ce qui suit :

- **Créer des emplois bien rémunérés :** Nous sommes activement en quête de possibilités d'investissement qui recèlent le potentiel de créer des emplois de grande qualité et bien rémunérés. En attirant des entreprises qui accordent la priorité à la création d'emplois, nous visons à améliorer les possibilités d'emploi et à contribuer à la prospérité globale de la main-d'œuvre de l'Ontario.
- **Accroître la productivité des entreprises :** Nous avons ciblé les investissements qui peuvent aider les entreprises à accroître leur productivité. En facilitant l'adoption de technologies innovantes, en favorisant la collaboration et en soutenant l'optimisation des processus, nous nous efforçons de donner aux entreprises les moyens de devenir plus efficaces et compétitives.

- **Répartir la croissance dans l'ensemble de la province :** Nos plans pour attirer des investissements sont soigneusement conçus pour s'assurer que la croissance ne se limite pas à des régions particulières. En cernant les possibilités qui ont le potentiel de stimuler le développement dans différentes régions de la province, nous visons à favoriser une croissance économique équilibrée et à créer des occasions pour diverses collectivités.
- **Accroître la clientèle des entreprises locales :** Nous recherchons activement des investissements qui recèlent le potentiel d'attirer de nouveaux clients dans les entreprises locales. En favorisant les écosystèmes commerciaux et le regroupement, nous visons à aider les entreprises locales à élargir leur clientèle et à stimuler l'augmentation des revenus.
- **Générer des recettes fiscales :** En attirant des investissements qui contribuent à la croissance économique globale, nous visons à augmenter les recettes fiscales qui peuvent être utilisées pour les services publics et le développement des infrastructures.

En choisissant stratégiquement les possibilités d'investissement et en les multipliant, nous jouons un rôle central dans la stimulation d'une croissance durable, la promotion de l'innovation et la maximisation du potentiel économique de l'Ontario.

Soutien sur mesure aux entreprises

Investissements Ontario offre aux investisseurs un soutien financier et des mesures non financières qui sont adaptés à leurs besoins particuliers. Les mesures de soutien non financières comprennent les services de sélection de sites, des renseignements sur le marché, le perfectionnement de la main-d'œuvre, des liens avec des fournisseurs de services et des partenaires locaux, etc.

Dans le cadre du budget de 2021, le gouvernement provincial s'est engagé à verser 400 millions de dollars sur quatre ans pour créer le Fonds pour Investissements Ontario (le « Fonds ») afin de soutenir les investissements qui :

- entraînent des retombées économiques, sectorielles et régionales favorables et durables;
- génèrent un rendement élevé et quantifiable pour les investissements gouvernementaux.

Dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023*, le gouvernement s'est engagé à verser 100 millions de dollars de plus au Fonds, puis un autre montant de 100 millions de dollars consenti dans le budget provincial de 2024.

Le Fonds permet d'offrir une aide financière sur mesure pour compenser les inconvénients potentiels en matière de coûts, obtenir des engagements et garantir des investissements qui renforcent la compétitivité régionale et sectorielle. Notre conseil d'administration est chargé d'évaluer les possibilités d'investissement et de formuler des recommandations de financement du Fonds au ministre. Au cours de la dernière année, notre conseil d'administration a évalué et recommandé 32 possibilités d'investissement au ministre aux fins de financement. Pendant la période visée par le présent rapport, le Fonds pour Investissements Ontario était détenu et administré par le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce.

RÉALISATIONS STRATÉGIQUES EN 2023-2024

Obtenir des investissements stratégiques

2,9 G\$

EN
INVESTISSEMENTS

3 703

NOUVEAUX
EMPLOIS

9 978

EMPLOIS
CONSERVÉS

384 M\$

EN RECETTES FISCALES

902

NOUVELLES
PISTES

32

EMPLACEMENTS
DANS LA
PROVINCE

RAPPORT DE

1:23; CHAQUE
DOLLAR DU FONDS
POUR
INVESTISSEMENTS
ONTARIO A PERMIS
D'OBTENIR 23 \$

Tirer parti des plans d'attraction des investissements

Investissements Ontario a élaboré des plans pour attirer les investissements qui sont adaptés aux secteurs dans lesquels nous exerçons des activités. Ces plans identifient les sous-secteurs et les grappes prioritaires qui offrent le plus grand potentiel de croissance, ce qui nous permet de mieux comprendre chaque secteur cible et de cerner les principales possibilités d'investissement.

Les plans de l'organisme pour attirer les investissements s'appuient sur les tendances du marché, les indicateurs économiques, les avantages concurrentiels de l'Ontario et les commentaires des intervenants. Au cours de la dernière année, nous avons utilisé nos plans d'attraction des investissements pour déterminer la priorité des possibilités d'investissement et concentrer nos efforts.

PRIORITÉ EN MATIÈRE D'ATTRACTION DES INVESTISSEMENTS

FABRICATION DE POINTE

Matériaux et produits chimiques de pointe

- Acier à haute teneur en nickel pour les nouvelles installations de forgeage, l'infrastructure et la production d'alliages de pointe
- Bâtiments modulaires et produits de construction, composants de construction manufacturés et nouveaux matériaux de construction écoénergétique
- Recyclage avancé des plastiques et produits chimiques et décarbonisation
- Biocarburants et biochimiques utilisés à des fins industrielles et dans le domaine de l'aviation

Secteurs de l'automobile et de l'aérospatiale

- Composants de grande valeur pour les véhicules électriques (VE) et la chaîne d'approvisionnement automobile
- Fabricants de niche d'autobus électriques, de motos électriques, de camions, de véhicules de service spécialisé et de véhicules de construction, d'agriculture et d'exploitation minière
- Fabrication de composants pour les secteurs de l'aérospatiale et de la défense et fabrication pour les fabricants d'équipement d'origine (FEO)

SCIENCES DE LA VIE

Biopharmaceutique et vaccins

- Initiatives de recherche et de développement en biotechnologie
- Fabrication de vaccins et de produits biologiques

Santé numérique et analytique

- Diagnostics à domicile, soins à la demande, imagerie diagnostique, surveillance des patients, télésanté fondée sur la réalité virtuelle (RV) et recherche et développement (R. et. D) reposant sur l'intelligence artificielle (IA)
- Technologies d'IA dans la découverte de médicaments et l'analytique pour améliorer la gestion des essais cliniques

Organismes de développement et de fabrication contractuelle (ODFC) et fabricants de produits génériques

- Installations qui peuvent soutenir la production de médicaments pour le développement de médicaments et les essais cliniques

TECHNOLOGIE

Fabrication de produits informatiques et électroniques :

- Fabrication de semi-conducteurs et de produits électroniques
- Produits électroniques de niche pour l'industrie automobile
- Produits électroniques pour la construction et la fabrication
- Systèmes robotiques et d'automatisation, capteurs et dispositifs pour les bâtiments intelligents

Logiciels et services de TI

- Technologie quantique, technologie financière, technologie immobilière, cybersécurité, jeux, IA et commerce électronique
- R. et D., ingénierie et fonctions de conception

Technologies propres

- Batteries de stockage d'électricité et nouvelles technologies dans le stockage grâce au concept d'échange d'énergie véhicule-réseau (V2G)
- Nouvelles technologies de recyclage/circulaires pour les batteries de VE, les panneaux solaires, les métaux et les produits chimiques
- Chaîne d'approvisionnement et de production de petits réacteurs modulaires (PRM), y compris les logiciels, la surveillance et les systèmes de contrôle

Analyse rigoureuse et disciplinée :

Investissements Ontario utilise des techniques d'analyse et de modélisation qui font partie d'un cadre d'évaluation des investissements afin d'évaluer les possibilités d'investissement en fonction de leurs retombées économiques potentielles.

Grâce à cette approche, nous avons axé notre soutien sur les investissements qui ont le plus grand potentiel de générer des rendements économiques et de stimuler la croissance à long terme.

CAS DE RÉUSSITE : MITSUI HIGH-TEC (CANADA)

L'expansion continue des VE depuis 2015 exerce une pression excessive sur la chaîne d'approvisionnement de l'Ontario

Investissements Ontario a obtenu un investissement de 102,3 millions de dollars de Mitsui High-tec (Canada) Inc. pour la construction d'une nouvelle usine d'une superficie d'environ 103 500 pieds carrés à Brantford, en Ontario, afin de fabriquer des composants de base des moteurs pour VE.

En tant que seul producteur de noyaux de moteurs en Ontario, Mitsui High-tec a été un acteur crucial dans la chaîne d'approvisionnement de l'automobile et des VE de la province. Tout en aidant l'entreprise à répondre à la demande croissante des FEO en Amérique du Nord, cette expansion améliorera la capacité de fabrication de composants clés pour les VE de l'Ontario et renforcera le leadership de la province en matière d'électrification automobile.

Ce projet a également mis en lumière la croissance continue de l'entreprise en Ontario, à la suite de son investissement initial à Brantford en 2015 et de son expansion au début de 2023. Cette initiative met en lumière nos relations durables avec les entreprises, le rôle de catalyseur joué par la province dans leur réussite et les investissements d'ancrage qui sont un moteur important du développement économique durable.

Assorti d'une subvention de 3,1 millions de dollars versée par le Fonds pour Investissements Ontario, l'investissement devrait créer 104 emplois bien rémunérés à Brantford d'ici 2025 (doublant l'effectif local de Mitsui High-tec en Ontario) et se traduire par une augmentation des occasions d'affaires pour les fournisseurs de l'entreprise dans toute la province.

Investissement de
Mitsui High-tec
102,3 M\$

Investissement du
Fonds pour
Investissements Ontario
3,1 M\$

Emplois créés :
104

« L'Ontario a été un endroit formidable pour la création et l'expansion de Mitsui High-tec (Canada) Inc. En raison de la priorité accordée de plus en plus à l'industrie des véhicules hybrides et des VE au Canada et de notre possibilité de renforcer la chaîne d'approvisionnement, l'Ontario est un endroit fantastique pour être à proximité des frontières aux fins de l'exportation, en disposant de l'espace et d'occasions de croissance. »

– Yasushi Harada, Président de Mitsui High-tec (Canada), Inc.

CAS DE RÉUSSITE : DANA CANADA CORPORATION

Mise à l'échelle de la production de technologies de VE de pointe pour emprunter la voie d'un avenir électrique

Investissements Ontario a obtenu un investissement d'environ 60 millions de dollars de Dana Canada Corporation pour accroître la capacité de l'entreprise de fabriquer des systèmes de gestion thermique de pointe pour VE à Cambridge et à Oakville, en Ontario.

Les systèmes de gestion thermique de pointe sont essentiels pour le refroidissement des batteries et des appareils électroniques sensibles dans les VE modernes. Cette expansion, tout en créant 105 emplois dans le secteur de la fabrication automobile, a donné un important coup de pouce à la chaîne d'approvisionnement régionale, car 70 % des fournisseurs de l'usine exercent leurs activités en Ontario.

Dana Canada existe depuis plus de 90 ans et fait partie d'un nombre croissant d'entreprises qui ont connu du succès sur le marché nord-américain par l'entremise de l'Ontario. Cet investissement est un autre exemple qui met en valeur l'évolution réussie de l'industrie automobile de l'Ontario alors que le monde effectue une transition vers un avenir électrique.

Le Fonds pour Investissements Ontario appuie l'investissement au moyen d'une subvention de 2,5 millions de dollars, renforçant l'engagement de l'organisme à soutenir les investissements à impact élevé qui améliorent la résilience économique de l'Ontario et son rôle de chef de file dans la fabrication automobile.

Investissement de
Dana Canada :
Environ 60 M\$

Investissement du Fonds
pour Investissements
Ontario :
2,5 M\$

Emplois créés :
105

« Dana est reconnaissante du soutien accordé par Investissements Ontario alors que nous continuons de faire croître nos activités ici pour fabriquer des technologies de pointe. L'expertise de Dana en gestion thermique est dirigée par notre centre de technologie en Ontario depuis les années 1950. Il est donc excitant d'assister à la croissance continue de cette importante technologie dans la province. »

– **Antonio Valencia, Président de Dana pour les technologies de puissance et l'électrification mondiale**

CAS DE RÉUSSITE : KAINOS

Le fournisseur de TI de Belfast triple le nombre de ses employés en Ontario pour transformer l'Amérique du Nord sur le plan numérique

Investissements Ontario a aidé Kainos à accroître considérablement ses activités à Toronto, en Ontario. L'entreprise désirait renforcer sa présence sur la scène internationale, car la transformation numérique demeure un incontournable pour les entreprises du monde entier.

Avec l'ouverture de nouveaux bureaux, le fournisseur de services numériques de Belfast voulait tripler son effectif à Toronto, qui est passé de 100 personnes à plus de 300 employés au cours des trois années suivantes. Il s'agissait d'une décision stratégique visant à renforcer le rôle du bureau de Toronto en tant que plaque tournante régionale de l'entreprise en Amérique du Nord.

Investissements Ontario était le partenaire de Kainos depuis le début de la planification, offrant une expérience exceptionnelle aux investisseurs avec une gamme de mesures de soutien non financières qui ont accéléré le parcours de l'entreprise et jeté des bases solides pour ses nouvelles activités.

Les mesures comprenaient notamment des services consultatifs et des renseignements sur les marchés qui ont servi à élaborer le plan d'expansion, ainsi que des liens avec des services clés offerts par différents ordres de gouvernement. Pour aider Kainos à pourvoir des postes technologiques de haut calibre, notamment ceux d'architectes de données, d'ingénieurs de l'infonuagique et d'ingénieurs en logiciels, nous avons facilité l'accès au vaste bassin de talents de l'Ontario grâce à une collaboration avec des établissements universitaires tels que l'Université de Toronto.

L'expansion étant enclenchée, Kainos continuera de renforcer son empreinte en Amérique du Nord au cours des prochaines années, soutenue par une clientèle croissante d'entreprises locales et d'organisations mondiales dans la région grâce à un accès inégalé au marché de l'Ontario.

Investissement du Fonds pour Investissements Ontario :	Emplois créés Emplois créés :
Mesures de soutien non financières	200

« Nous sommes ravis d'ouvrir notre nouveau bureau de Toronto et d'offrir à notre équipe un espace pour collaborer et tisser des liens. Au cours des trois prochaines années, nous prévoyons faire passer notre équipe de 100 personnes à plus de 300 professionnels talentueux de la région de Toronto, car nous servons un nombre croissant d'entreprises locales ainsi que d'organisations nationales et mondiales. »

– **Padraig Callaghan, Executive Vice President Americas, Kainos**

Offrir une expérience exceptionnelle aux investisseurs :

88 %

DES INVESTISSEURS
SATISFAITS

38

PROJETS DE
SÉLECTION DE
SITES SOUTENUS

16

VISITES SUR PLACE DE
PLUSIEURS JOURS AVEC
DES CLIENTS

350

SITES DE 50 MUNICIPALITÉS
DIFFÉRENTES AJOUTÉS À LA
BASE DE DONNÉES

344 879

PAGES CONSULTÉES
SUR LE SITE WEB
INVESTONTARIO.CA

Chez Investissements Ontario, nous sommes pleinement résolu à offrir une expérience exceptionnelle aux investisseurs. Nous comprenons que la satisfaction et le succès de nos investisseurs sont primordiaux, et nous avons entamé plusieurs initiatives pour nous assurer de satisfaire de manière efficace et efficiente à leurs besoins.

Guichet unique pour les services aux investisseurs

- Cette année, l'organisme a renforcé sa capacité et créé un guichet unique pour les services d'investissement de l'ensemble du gouvernement. Grâce à ce guichet, les investisseurs peuvent déployer moins d'efforts et profiter d'une expérience harmonieuse et opportune.

Ajout des services de sélection de sites

- Avec l'appui du ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce, l'organisme a mis sur pied un service de sélection de sites et en assume la responsabilité. Tous les services de sélection de sites axés sur les clients sont maintenant offerts par l'équipe de sélection de sites d'Investissements Ontario.

Inventaire élargi des sites disponibles et meilleures informations à leur sujet

- L'organisme a investi dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un système d'information géographique (SIG) pour accéder à des données et à des outils exclusifs qui appuient l'analyse des transactions et permettent à l'organisme d'offrir des services de sélection de sites plus sophistiqués aux clients.
- Jusqu'à présent, nous avons mis en œuvre plusieurs nouvelles couches d'information, y compris les conduites d'électricité et de gaz naturel, les terres

humides qui revêtent une importance provinciale, la configuration des concessions minières, l'emplacement des traités et des achats des Premières Nations et la cartographie des limites municipales de niveau supérieur et inférieur, qui aident toutes à déterminer rapidement la viabilité potentielle d'un site pour l'investissement.

Mobilisation des investisseurs et mesures de soutien à l'information rendues disponibles par divers moyens

- Investissements Ontario rencontre les investisseurs là où ils se trouvent et a soutenu des appels d'entreprises internationales ciblées en Corée du Sud, en Allemagne, en Suisse, au Texas, en Californie et à Detroit.
- Nous offrons aux investisseurs diverses façons de tisser des liens et de recevoir le soutien dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées. Ces moyens comprennent des réunions en personne, des déplacements directs et une participation active à des conférences de l'industrie pour favoriser l'établissement de relations. Nous avons également tiré parti de notre site Web et de nos plateformes de médias sociaux pour fournir des mises à jour en temps opportun, diffuser de précieuses informations et engager un dialogue constructif avec les investisseurs.

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES?

- Investissements Ontario fournira à ses partenaires municipaux et régionaux un accès contrôlé aux sites et à la plateforme de données de SIG.
- L'organisme continuera de croître et d'élargir son offre de services de sélection de sites, ce qui permettra un examen plus rapide et plus détaillé des sites potentiels.

Créer des partenariats stratégiques

96 %

DES PARTENAIRES
SATISFAITS

Plus de 250

MUNICIPALITÉS
MOBILISÉES

Plus de 100

PARTICIPANTS À
L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE
D'ÉQUIPE ONTARIO

Chez Investissements Ontario, nous reconnaissons l'importance de la collaboration et des partenariats pour attirer des investissements dans la province. Nous engageons des conversations cruciales avec des partenaires gouvernementaux à tous les niveaux, ce qui nous permet d'explorer des stratégies de collaboration optimales. En harmonisant nos efforts, nous améliorons notre impact collectif et favorisons le succès mutuel.

Mise en œuvre du Conseil consultatif en matière d'investissement et des conseils d'investissement thématiques

- Cette année, l'organisme a mis sur pied le Conseil consultatif en matière d'investissement (CCI). Le CCI est un comité de haut niveau présidé par le directeur général d'Investissements Ontario dans le but d'accroître et d'améliorer la capacité de l'Ontario d'encourager, d'accepter et de faciliter de nouveaux investissements, tant à l'échelle nationale qu'internationale, dans les secteurs clés de la province.
- Des chefs de file de l'industrie, des représentants du gouvernement et des experts d'organismes de partout en Ontario qui jouent un rôle clé dans l'écosystème de l'investissement font partie du CCI.
- En tirant parti de l'expertise et des connaissances de nos partenaires, nous nous efforçons d'améliorer nos offres, de découvrir de nouvelles occasions, de coordonner les efforts de sensibilisation et de stimuler la croissance des investissements, tout en offrant une valeur accrue à nos investisseurs.
- Notre engagement à tirer parti de l'expertise, des ressources et du soutien de nos partenaires nous permet d'offrir à nos investisseurs une expérience d'investissement supérieure et d'accroître l'état de préparation de l'Ontario à accepter et à soutenir les nouveaux investissements.

Entente de commandite avec l'organisme Economic Developers Council of Ontario

- Dans le cadre de ses efforts visant à renforcer Équipe Ontario, Investissements Ontario a conclu un engagement de commandite stratégique et de haut niveau avec l'organisme Economic Developers Council of Ontario (EDCO). Nous avons agi à titre de commanditaire principal de la conférence annuelle 2024 de l'EDCO.
- Cette participation nous a donné l'occasion de continuer à favoriser des relations utiles et de faire du réseautage avec les promoteurs économiques et les principaux intervenants de la province. Nous avons ainsi pu renforcer les liens au sein de la communauté du développement économique et avec un acteur de taille comme EDCO.

Partenariat avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada

- En novembre 2023, un protocole d'entente (PE) a été signé entre Investissements Ontario et Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) afin de faciliter l'échange d'information et la coordination de la diligence raisonnable dans le but de faire des investissements.
- Le protocole d'entente a pour but de fournir un cadre général pour la consultation, la coopération, l'échange de renseignements, la détermination et l'évaluation des possibilités d'investissement et de financement et la rationalisation de la diligence raisonnable et de la négociation en matière d'investissements entre ISDE et Investissements Ontario.

Assemblées publiques d'Équipe Ontario

- La première assemblée publique d'« Équipe Ontario » a eu lieu en décembre 2023 et a réuni plus de 100 participants de municipalités, de régions et d'organismes de développement économique de la province. Ces assemblées publiques donnent l'occasion à Investissements Ontario de faire le point sur ses activités avec ses partenaires et de recueillir des commentaires sur les travaux en cours.

Accorder aux partenaires l'accès à notre système d'information géographique

- Investissements Ontario a fourni à des partenaires clés du développement économique un accès contrôlé à son système d'information géographique (SIG). Les municipalités et les partenaires clés peuvent donc soumettre les sites directement au SIG de l'organisme aux fins de vérification et d'examen.

Collaboration avec des professionnels de la sélection des sites

- L'organisme était un commanditaire argent de l'assemblée générale annuelle de la Site Selectors Guild qui s'est tenue à Nashville, au Tennessee. La guild est la seule association des plus grands consultants professionnels en sélection de sites au monde. La participation à cet événement a renforcé notre relation avec les membres de la guild, qui offrent une stratégie de localisation et des services aux grandes entreprises du monde entier, guidant les investisseurs vers les territoires de compétence dotés de sites appropriés.

Coordination avec les bureaux du commerce et des investissements situés à l'étranger de la province

- Amélioration de la communication et de la transparence avec les collègues et les partenaires des bureaux du commerce et des investissements (BCI) de l'Ontario situés dans des marchés stratégiques partout dans le monde en fournissant des

rapports mensuels sur les projets d'Investissements Ontario en cours en plus de tenir des réunions officielles pour discuter de clients potentiels dans les marchés des BCI.

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES?

- Investissements Ontario continuera de promouvoir et de soutenir les écosystèmes de développement économique régionaux et locaux et les catalyseurs d'investissement de ceux-ci, tout en renforçant l'engagement avec les partenaires actuels.
- L'organisme coordonnera les efforts visant à maximiser l'harmonisation et les retombées avec d'autres organismes gouvernementaux tels que Croissance Ontario, Propriété intellectuelle Ontario et ApprovisiOntario.
- Nous travaillerons également avec des partenaires pour améliorer la disponibilité de l'information et des services liés aux talents, y compris l'élaboration de cartes de bassin de talents, et l'accès à ces renseignements.

Bâtir une organisation très performante

L'organisme assume de nouvelles fonctions dans trois domaines importants :

Le marketing

La sélection de sites

Le tri

Au cours de la période visée par le rapport, Investissements Ontario a connu une croissance et une transition rapides. La taille de l'organisme a considérablement augmenté et le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce lui a confié de nouvelles fonctions. En outre, 81 % des postes vacants ont été pourvus avec un délai moyen d'embauche de 45 jours par poste.

Il y a eu d'importants ajouts à l'équipe de direction avec le recrutement d'un directeur des finances, d'un directeur exécutif de la technologie et d'un directeur des services d'investissement. De plus, la taille de l'équipe est passée de 32 personnes à 56 employés au cours de la période visée par le rapport.

Bâtir une infrastructure de marketing et de communication

- L'intégration réussie de la fonction de marketing pour attirer des investissements a nécessité les étapes suivantes :
 - Le transfert de propriété des plateformes numériques et de médias sociaux d'Investissements Ontario, y compris le site Web.
 - La création du rôle de chef de file de l'organisme en matière d'investissements et de commandites et d'événements liés aux secteurs prioritaires.
 - L'embauche de nouveaux employés pour compléter les capacités de base, y compris le marketing numérique, l'image de marque et la conception, l'amélioration des communications organisationnelles, ainsi que l'analytique et les renseignements.
 - L'élaboration de pratiques exemplaires et de processus pour divers secteurs du service (p. ex., annonces de transactions, site Web, médias sociaux) afin d'assurer une saine gouvernance et une approche systématique de l'exécution.
 - Le renforcement des capacités en matière de surveillance des médias et d'analytique grâce à l'adoption de la technologie.
- La transition a donné lieu à un service très performant au sein d'Investissements Ontario, dirigé par une équipe élargie de spécialistes et capable de mener des stratégies de marketing et de communication intégrées avec des ressources et des processus rationalisés.

Création de la marque Investissements Ontario

- L'organisme a élaboré des lignes directrices sur l'identité visuelle et l'image de marque d'Investissements Ontario, tout en maintenant la cohésion avec l'image de marque internationale de la province.
- Nous avons hérité de la propriété des chaînes des médias sociaux d'Investissements Ontario et adopté une nouvelle stratégie de contenu, ce qui a entraîné des taux d'engagement sans précédent.
- Nous avons également fait une incursion dans des médias clés liés au commerce et à la sélection de sites afin d'accroître la portée et la sensibilisation des entreprises cibles et des professionnels de la sélection de sites.

Infrastructure, politiques et contrôles internes organisationnels

- L'organisme a continué de mettre en œuvre l'infrastructure, les politiques et les contrôles organisationnels afin que ses activités se déroulent de manière harmonieuse et efficace.

- Les processus d'acquisition, d'intégration, de paye et de gestion des talents ont été normalisés afin d'améliorer davantage l'expérience des candidats et des employés.

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES?

Stratégie relative au numérique

- L'an prochain, Investissements Ontario amorcera la mise en œuvre de nouveaux systèmes de paye, de ressources humaines et de finances afin d'améliorer l'expérience des employés et de rationaliser les opérations.

Mobilisation du personnel

- Nous concentrerons notre attention sur la mise en œuvre d'une stratégie d'écoute robuste pour aider à éclairer nos interventions en matière de mobilisation des employés. Notre organisme s'est engagé à respecter les principes de base de la satisfaction des employés, en favorisant un milieu de travail respectueux et en adoptant une culture d'excellence et de confiance.

RENDEMENT DE FIN D'ANNÉE COMPARATIVEMENT AUX CIBLES

Rendement des investissements

Indicateur	Cible 2023-2024	Rendement réel 2023-2024	Cible 2024-2025
Valeur des investissements garantis ¹	3,1 G\$	2,9 G\$	3,6 G\$
Emplois créés	3 200	3 703	3 500
Emplois conservés	n.d.	9 978	Données réelles à déclarer ²
Salaire médian des emplois créés	Données réelles à déclarer par secteur		
Recettes fiscales provinciales générées ³	360 M\$	384 M\$ ⁴	420 M\$

Investissement global à titre d'effet de levier (dollars investis par dollar offert par Investissements Ontario en guise de soutien)	10:1	23:1 ⁵	12:1
Répartition régionale des investissements	Données réelles à déclarer par région économique		

REMARQUES:

1. Total de tous les investissements garantis. Il est à noter que les données globales d'Investissements Ontario concernant la création d'emplois et les investissements comprennent les transactions conclues qui n'ont pas encore été rendues publiques en raison de divers facteurs, y compris l'établissement du calendrier, les ententes avec d'autres bailleurs de fonds et les obligations de confidentialité. De plus, la date de la clôture de la transaction et celle des annonces publiques subséquentes ne font pas forcément partie de la même année de déclaration; par conséquent, Investissements Ontario ne s'attend pas à ce que le rendement déclaré de l'organisme par rapport aux cibles et l'annonce publique des projets d'Investissements Ontario concordent au cours d'une période de déclaration donnée.
2. Les emplois conservés et le salaire médian seront déclarés au fur et à mesure de l'exécution des projets financés par Investissements Ontario.
3. Les recettes fiscales provinciales générées représentent une estimation des retombées cumulatives prévues découlant des engagements en matière d'emplois et d'investissements convenus dans les listes de conditions de financement.
4. Donnée préliminaire.
5. L'effet de levier comprend uniquement les transactions financées par Investissements Ontario.

Efficacité opérationnelle

Indicateur	Cible 2023-2024	Rendement réel 2023-2024	Cible 2024-2025
Satisfaction des partenaires	75 %	96 %	80 %
Satisfaction des investisseurs	80 %	88 %	85 %

RENDEMENT DU FONDS POUR INVESTISSEMENTS ONTARIO

FAITS EN BREF

Ces chiffres représentent un sous-ensemble de tous les investissements garantis. Le tableau du rendement du Fonds comprend les transactions financées par l'entremise du

Fonds pour Investissements Ontario seulement. D'autres investissements, obtenus grâce à d'autres fonds gouvernementaux ou à des mesures de soutien non financières, ne sont pas représentés dans ce tableau

Valeur financière totale du Fonds	600 M\$
Fonds engagés au 30 juin 2024	459 M\$
Valeur moyenne des prêts (en dollars, valeur nominale)	32 M\$
Valeur moyenne des subventions (en dollars)	11 M\$
Total des emplois créés (depuis le début)	4 012
Total des investissements (depuis le début)	4,1 G\$
Date de la création du Fonds	24 mars 2021
Période de réception des demandes	À longueur d'année
Taille moyenne des projets	267 emplois, investissement de 275 M\$
Instruments	Subventions, prêts, prêts hybrides, emprunts convertibles
Secteurs cibles	Fabrication de pointe, sciences de la vie, technologie
Montant dépensé par emploi	38 097 \$ par emploi

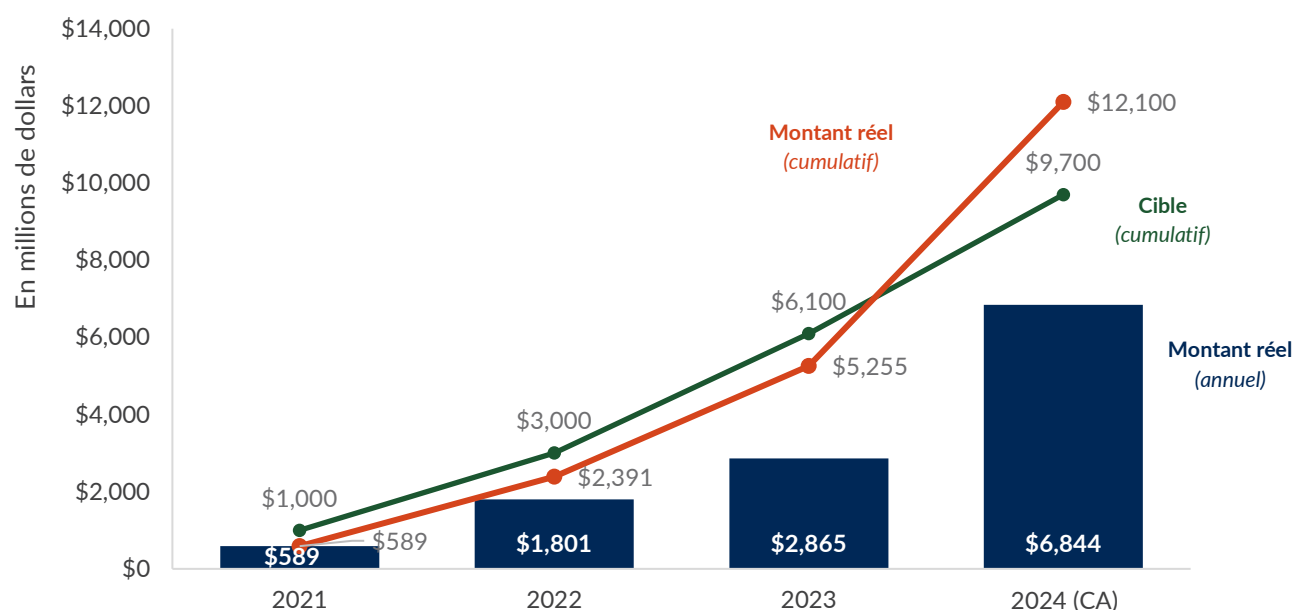
OBJECTIFS DU FONDS

L'objectif du Fonds est d'améliorer la compétitivité régionale et sectorielle et d'attirer de nouveaux investissements et de nouveaux emplois dans la province. Le Fonds investit principalement dans des projets à fort impact et à forte croissance offrant des avantages profonds à la chaîne d'approvisionnement, des améliorations de la productivité et de l'innovation, ainsi que des emplois bien rémunérés et des occasions de formation. Le Fonds appuie à la fois les efforts liés aux investissements directs étrangers (IDE) ainsi qu'au maintien et à l'expansion des entreprises (M+EE).

RENDEMENT DE L'ORGANISME

L'augmentation des investissements contribue au progrès de l'organisme

L'augmentation constante des investissements obtenus par l'organisme (par l'entremise du Fonds pour Investissements Ontario et d'autres sources de financement, ainsi que des investissements non financés) reflète l'amplification des capacités au sein de l'organisme.



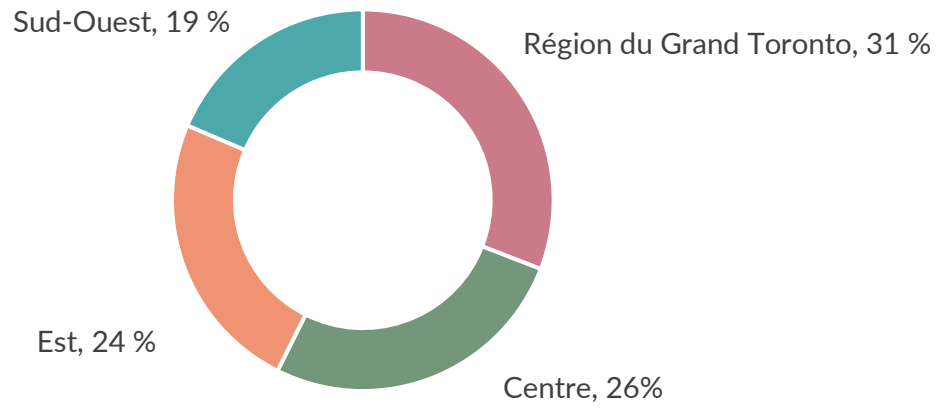
Tirer parti des capitaux privés pour créer des emplois

Dans un marché très concurrentiel pour attirer des mandats mondiaux, Investissements Ontario a réussi à attirer 23 \$ d'investissements privés pour chaque 1 \$ provenant du Fonds.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DU FONDS

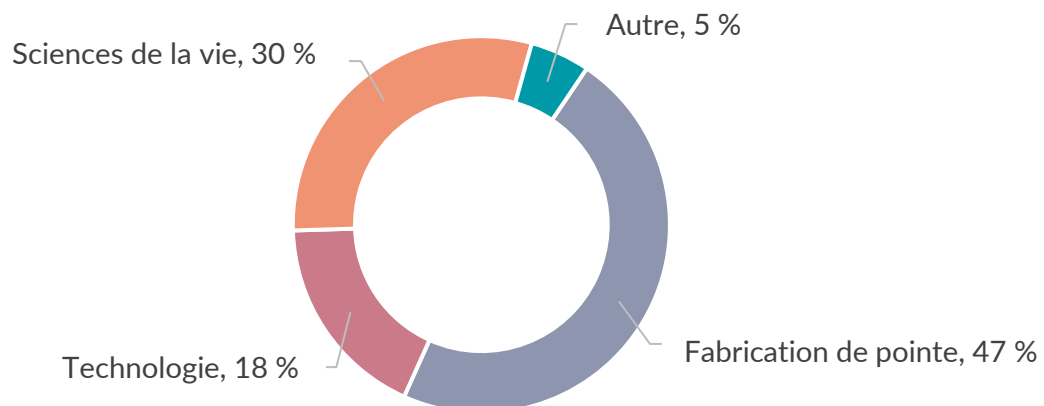
Investissements Ontario s'efforce d'attirer des investissements dans trois secteurs prioritaires – fabrication de pointe, sciences de la vie et technologie – et de démontrer l'inclusion régionale. De plus, Investissements Ontario devrait assurer la diversification entre les clients, les secteurs et les risques. Conformément à l'orientation, Investissements Ontario dispose d'un portefeuille diversifié de prospects qualifiés et d'investissements garantis dans tous les secteurs, sans qu'aucun client individuel n'accapare plus de 9 % du Fonds. La diversification régionale dans l'ensemble du Sud de l'Ontario est forte, mais Investissements Ontario doit continuer de chercher activement des possibilités d'investissement dans le Nord.

Bonne diversification régionale



*Centre (p. ex., Kitchener-Waterloo, Hamilton, Niagara);
Sud-Ouest (p. ex., Windsor, Sarnia, London)*

Fabrication de pointe très active

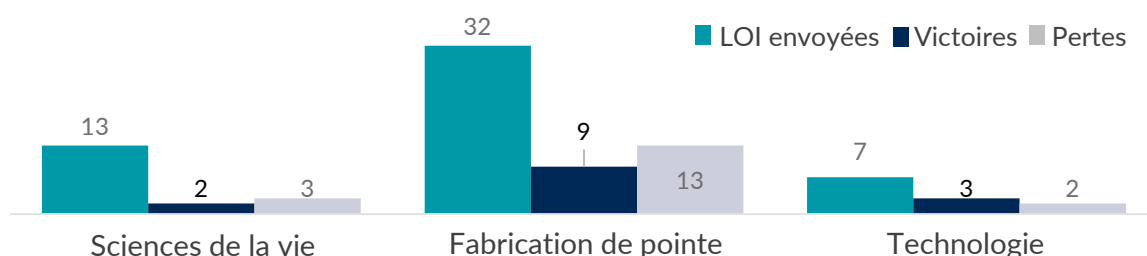


EFFICACITÉ DE L'UTILISATION DES FONDS

Le taux de conversion tient compte de la restriction du « trop payé » face à la concurrence

Une utilisation accrue du Fonds pour appuyer les projets de fabrication de pointe est une indication de la concurrence entre les administrations dans ce secteur. Le taux équilibré de victoires et de pertes laisse croire qu'Investissements Ontario appuie les investissements seulement dans la mesure où il existe de solides arguments économiques.

Nombre de transactions qui se sont soldées par une victoire ou une perte par rapport au nombre

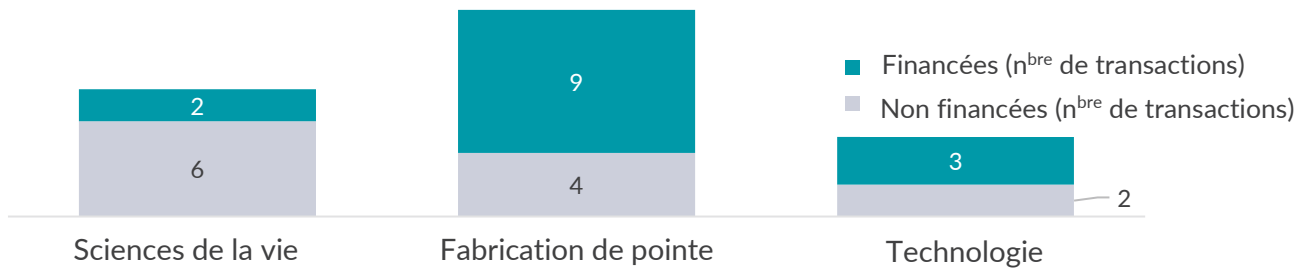


**Les lettres d'intention envoyées désignent les investissements toujours en cours de négociation. Elles n'équivalent pas aux victoires (c.-à-d. les lettres d'intention envoyées qui se sont soldées par une victoire) + les pertes (c.-à-d. les lettres d'intention envoyées qui ont abouti à une perte). Comprend toutes les années depuis la*

Obtenir des investissements non financés grâce à la prestation de services

Les investissements « non financés » comprennent les projets qu'Investissements Ontario a permis de garantir sans soutien financier. En plus de tirer parti de l'avantage concurrentiel de l'Ontario, Investissements Ontario garantit des projets non financés grâce à la prestation de services personnalisés aux investisseurs, comme la sélection d'un site, des renseignements sur le marché et d'autres programmes de soutien. Les investissements non financés prennent plus de temps à obtenir et devraient croître dans les années à venir.

Nombre de transactions financées et non financées qui se sont soldées par des victoires

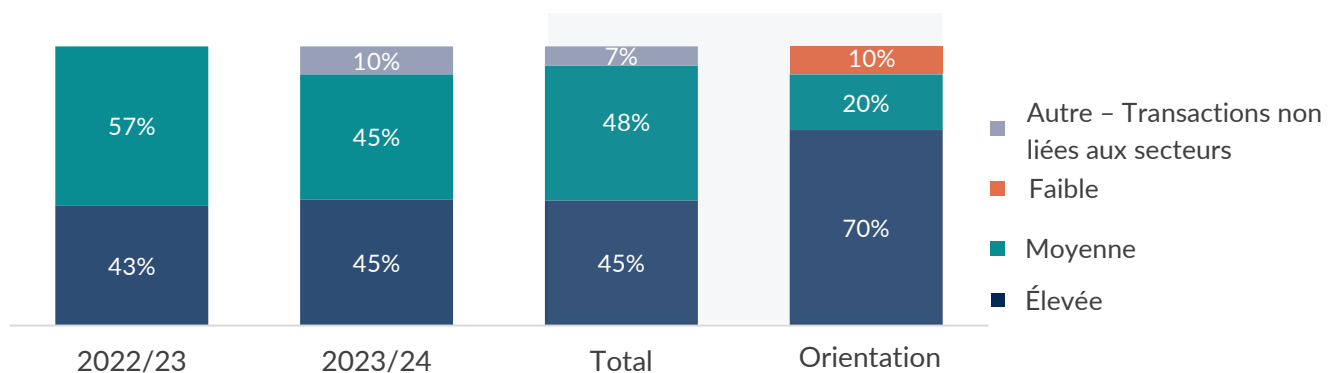


*Les transactions financées comprennent les investissements chapeautés par Investissements Ontario, mais financés par le Conseil du Trésor. Comprend toutes les années depuis la création d'Investissements Ontario.

Des investissements productifs bien harmonisés avec les stratégies sectorielles

Investissements Ontario a maintenu un bon équilibre entre les investissements harmonisés de manière considérable ou modérée avec ses plans d'attraction des investissements (PAI) sectoriels, en ayant une proportion croissante d'investissements hautement alignés depuis l'année de création de l'organisme. En ciblant de plus en plus soigneusement les activités de développement des entreprises, Investissements Ontario continuera de chercher des investissements à fort alignement. L'organisme s'efforce de s'établir comme un centre d'excellence pour attirer des investissements, et sa plateforme est maintenant mise à profit pour l'exécution de mandats à l'extérieur de ses secteurs prioritaires (« Autres » dans le tableau ci-dessous).

Proportion de transactions comparativement à l'harmonisation sectorielle



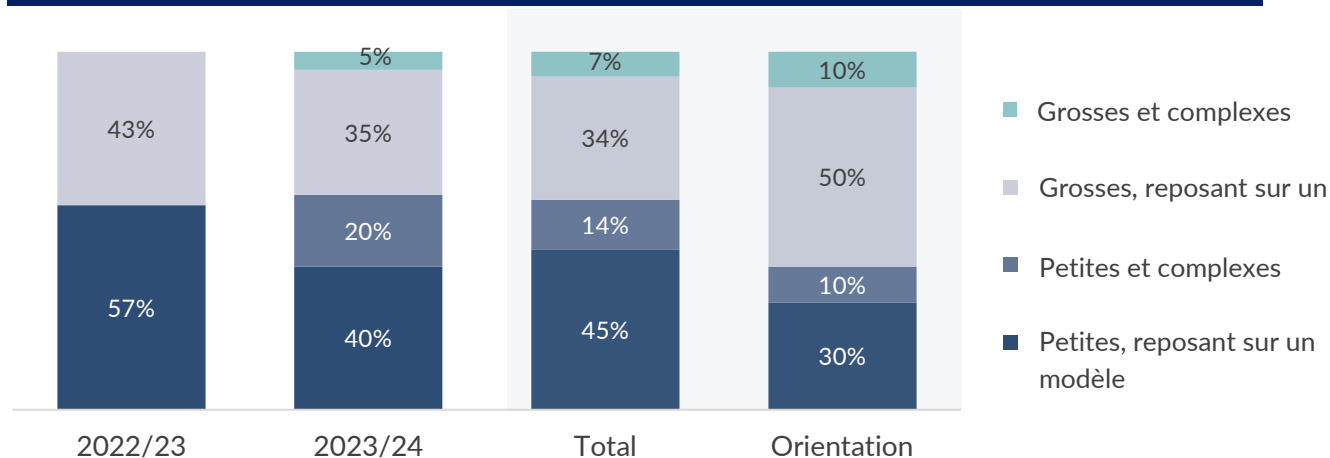
*Le pourcentage fait référence à la proportion du nombre de transactions ou d'investissements.

COMPLEXITÉ DES INVESTISSEMENTS DANS LE FONDS

La complexité des transactions et de plus petits investissements ajoutent des contraintes en matière de ressources pour l'organisme

Investissements Ontario a développé la capacité d'évaluer et de structurer des investissements complexes adaptés aux besoins en matière de financement de l'investisseur. Cependant, le trop grand nombre de transactions complexes et de petits investissements a donné lieu à une charge de travail plus importante sur le plan des ressources. Il est possible de cibler des investissements plus importants et d'utiliser plus efficacement les capacités. L'élaboration continue par l'organisme de modèles de documentation améliorés vise également à réduire la complexité des transactions à l'avenir.

Proportion des transactions comparativement à la taille et à la complexité des transactions



PROFIL DE RISQUE

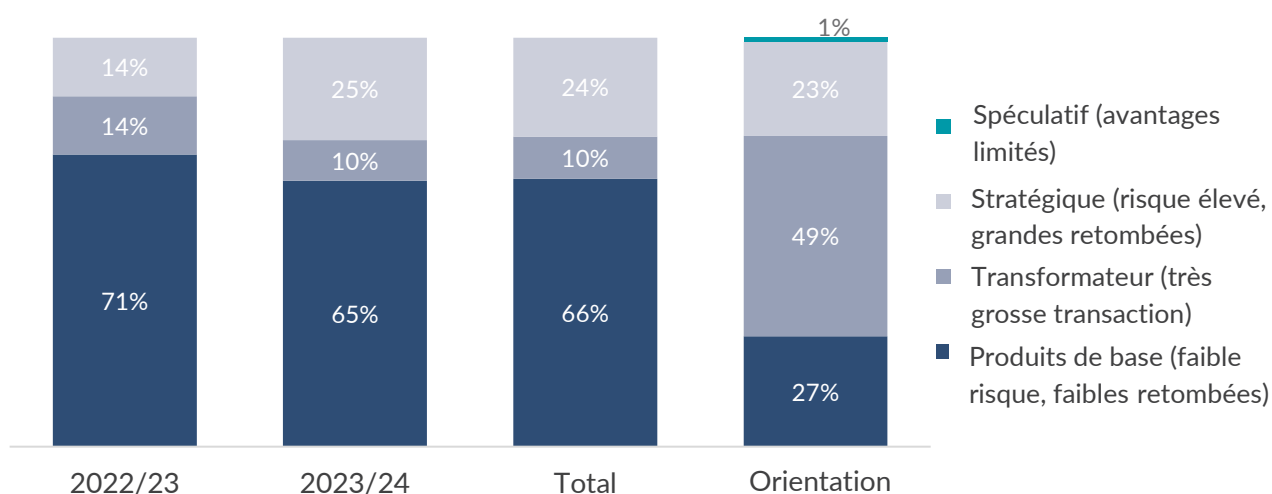
Tous les investissements comportent des risques. Les risques techniques, financiers et du marché sont évalués par Investissements Ontario au moyen de son cadre d'évaluation des investissements (CEI) et de la diligence raisonnable de tiers. L'organisme atténue les risques cernés grâce à une combinaison de structuration réfléchie et de sécurité des transactions afin de s'assurer que les objectifs d'investissement et de création d'emplois sont atteints.

Possibilité que le Fonds prenne part à des projets comportant un plus grand risque

Les investissements dans les secteurs des sciences de la vie et de la technologie ont obligé Investissements Ontario à cibler des projets ayant un profil de risque-rendement

plus élevé. Au fur et à mesure que l'organisme a accru l'effectif de ses équipes sectorielles, la proportion d'investissements « stratégiques » a augmenté. Les investissements transformateurs sont également devenus plus nombreux, conformément à l'orientation. Investissements Ontario continuera de cibler activement les investissements transformateurs tout en continuant d'offrir des possibilités à plus faible risque.

Répartition des transactions dans les quadrants de l'harmonisation des politiques et des risques



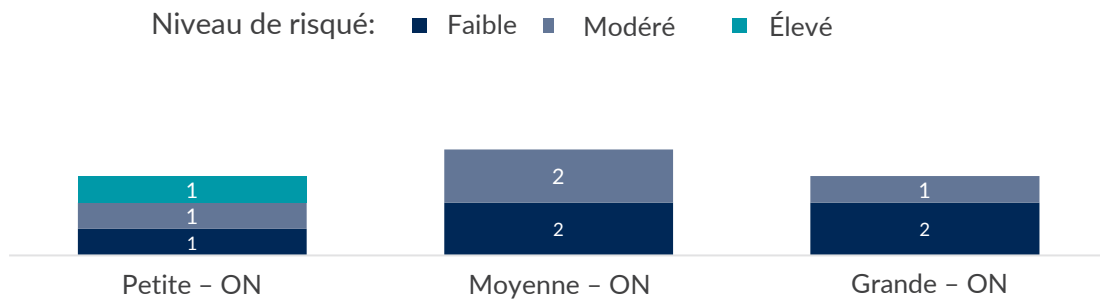
Le pourcentage fait référence au nombre d'investissements par rapport au nombre

Possibilité de développer des acteurs du marché intermédiaire comportant un plus faible risque à la fois à l'échelle locale et international

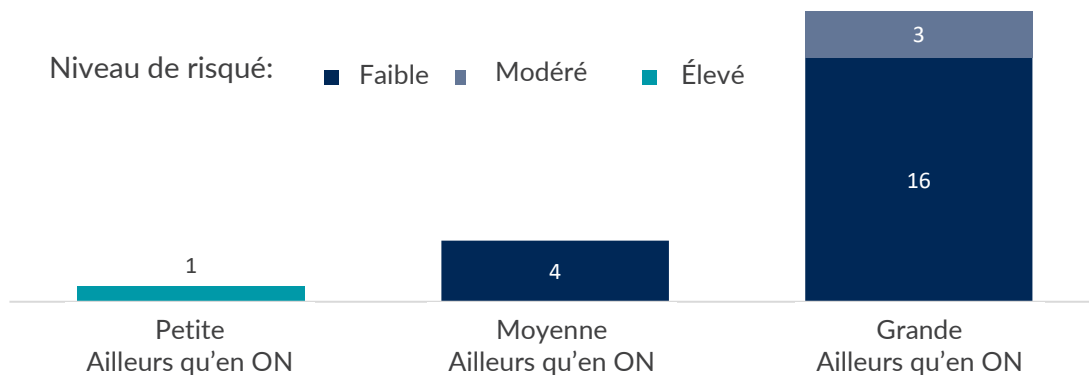
Le risque technique est un indicateur de la volonté d'Investissements Ontario de gérer l'incertitude. Les investissements comportant un risque élevé peuvent comprendre des projets à un stade précoce dans la commercialisation de technologies d'importance stratégique, tandis que les investissements à faible risque peuvent représenter le réoutillage des points d'ancrage établis de la chaîne d'approvisionnement.

Investissements Ontario a été plus porté à prendre des risques avec les entreprises ontariennes pour les aider à combler le manque connu de capitaux. Cependant, l'organisme a pris moins de risques avec les grands acteurs internationaux lorsqu'il était en concurrence avec d'autres administrations pour des technologies déjà commercialisées. L'organisme a l'occasion d'établir sa crédibilité auprès des acteurs du marché intermédiaire.

Nombre de transactions selon le niveau de risque technique et la taille de l'entreprise – Entreprises de l'Ontario



Nombre de transactions selon le niveau de risque technique et la taille de l'entreprise – Entreprises de l'étranger



NAVIGUER DANS UN MONDE INCERTAIN – AVANTAGE ONTARIO

Malgré des sommets sans précédent sur le marché boursier, la fragilité économique persiste dans le monde, influencée par l'incertitude, les perturbations technologiques et les tensions géopolitiques. Les investisseurs font donc preuve de prudence en ce qui a trait au financement de l'expansion. Investissements Ontario demeure déterminé à favoriser l'expansion des entreprises avec une vision de prospérité à long terme.

Contexte macroéconomique

Le climat inflationniste et les attentes relatives aux taux d'intérêt constamment élevés, en particulier auprès des investisseurs américains, ont mis à l'épreuve la capacité des investisseurs à mobiliser des capitaux pour des plans d'expansion. Ce climat a créé une demande accrue pour des prêts d'Investissements Ontario. Un dollar américain plus fort renforcera le coût attrayant de la main-d'œuvre en Ontario en tant qu'avantage concurrentiel.

Innovation technologique

Le rythme rapide de l'innovation technologique dans le domaine de l'IA générative et les progrès importants dans le secteur des véhicules électriques transforment les industries traditionnelles et suscitent de nouvelles demandes d'énergie. L'Ontario est un centre mondial d'excellence en IA et en automatisation, tout en bénéficiant d'un bouquet énergétique propre et diversifié. Grâce à ces avantages concurrentiels, Investissements Ontario a réussi à garantir des projets en l'absence d'incitatifs financiers.

Tensions géopolitiques

Les prochaines élections américaines seront suivies de près par les investisseurs. Par ailleurs, la rivalité actuelle entre les États-Unis et la Chine concernant les technologies et les ressources critiques, ainsi que les répercussions des politiques industrielles américaines comme la loi sur la réduction de l'inflation et la loi CHIPS mettent en évidence les complexités du contexte géopolitique actuel. Investissements Ontario tire parti de la stabilité géopolitique comparative de l'Ontario en tant qu'avantage concurrentiel clé pour la province dans les discussions avec les investisseurs

UN MOT À PROPOS DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET DE LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

L'Ontario est devenu un acteur de premier plan pour attirer les acteurs mondiaux du secteur des véhicules électriques (VE) avec plus de 43 milliards de dollars de nouveaux investissements dans les VE et les batteries de VE. La province a récemment dépassé la Chine en tant que premier endroit au monde pour les investissements dans la chaîne d'approvisionnement des batteries de VE. Cependant, l'adoption des VE a ralenti, car le rythme rapide de l'amélioration technologique, le coût des véhicules et les limites de l'infrastructure continuent de freiner les personnes réticentes à se procurer un VE, ce qui nuit à court terme à certains éléments du marché. Malgré tout, Investissements Ontario estime que la transition vers les VE est inévitable et poursuit ses efforts pour attirer les

principaux acteurs de la chaîne d'approvisionnement avec la vision à long terme de faire de l'Ontario le centre mondial de la fabrication de composants de VE.

Bien qu'Investissements Ontario continue d'attirer des investissements dans le secteur des VE et de la fabrication de pointe, l'organisme se doit de contribuer à la diversification de l'économie provinciale. La plus grande priorité accordée aux investissements dans les secteurs des sciences de la vie et de la technologie est évidente dans le pipeline de l'organisme et reflète le respect de l'orientation interne en matière de diversification tout autant que l'intégration et la maturation des équipes sectorielles respectives depuis la création de l'organisme. Investissements Ontario prévoit que la nature diversifiée du portefeuille d'investissements se manifesterait par une amélioration de la diversification des transactions « conclues » au cours de la prochaine année, et le maintien de cette base d'investissement diversifiée est essentiel à la vitalité et à la prospérité à long terme de l'économie de l'Ontario.

REGARD VERS L'AVENIR

Bien qu'il s'agisse d'un organisme relativement nouveau, Investissements Ontario a démontré sa capacité à créer de nouveaux emplois directs et à investir dans des secteurs productifs diversifiés sur le plan géographique et à forte efficacité économique. En tant que jeune organisme, Investissements Ontario a instauré une culture axée sur l'amélioration continue, ce qui est nécessaire pour offrir un excellent service à la clientèle d'investisseurs et pour s'adapter à un environnement d'affaires dynamique. Investissements Ontario surveille continuellement son rendement par rapport à l'orientation et aux cibles et rééquilibre ses efforts en conséquence.

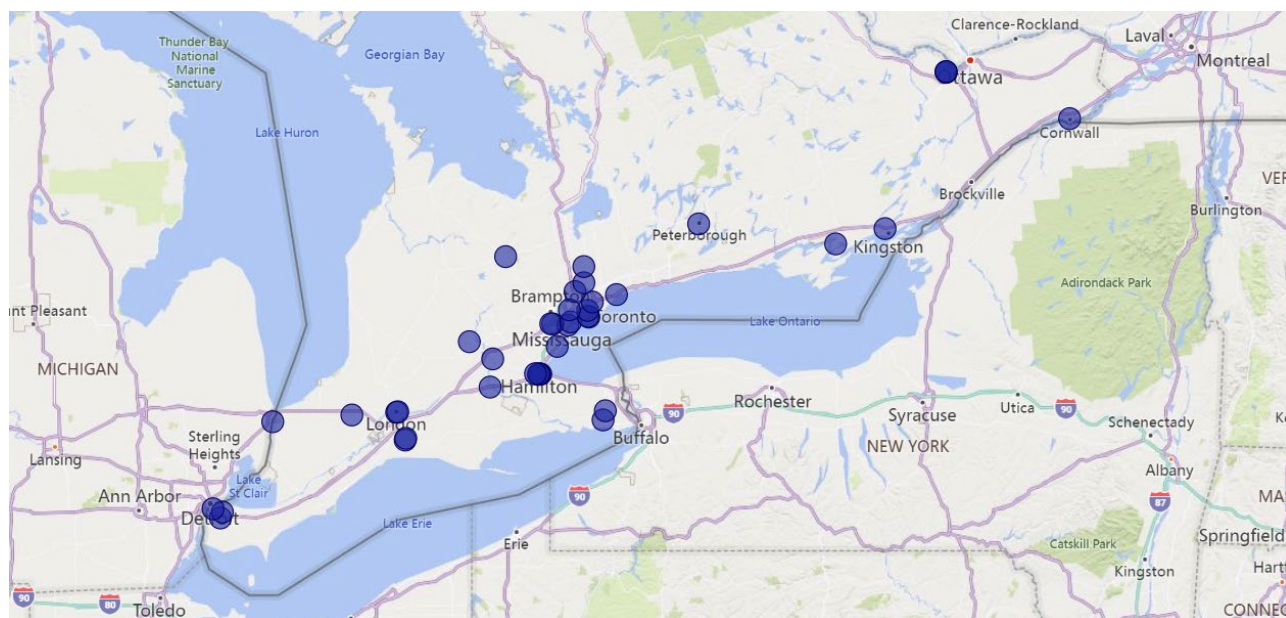
Une mentalité d'amélioration continue

Investissements Ontario continuera d'investir dans des projets stratégiques qui créent des emplois de bonne qualité et qui ont des perspectives à long terme au niveau du portefeuille. L'organisme réorientera ses efforts afin de cibler des investissements plus importants et de garantir ceux des secteurs des sciences de la vie et de la technologie. Dans ces secteurs, il est possible d'adopter une approche plus axée sur le risque, où les projets à un stade plus précoce, les investisseurs moins établis et le risque technique plus élevé sont courants. Des pratiques de diligence raisonnable continues et améliorées, combinées à une structuration réfléchie des transactions, aideront à atténuer les risques pour le Fonds alors que l'organisme cible ces investissements.

Pour y parvenir, la planification est primordiale

Une plus grande exposition aux principaux intervenants des sciences de la vie et de la technologie, ainsi que la recherche active et le maintien de partenariats stratégiques dans l'écosystème des sciences de la vie appuieront la stratégie de diversification d'Investissements Ontario. L'amélioration de la productivité sera également une caractéristique clé de la sélection des projets, y compris les investissements dans la main-d'œuvre, l'adaptation de la taille et de la portée des opérations, l'adoption de la technologie et l'automatisation des processus. L'amélioration de la productivité passe par une approche « Équipe Ontario », et les investissements qui renforcent les chaînes d'approvisionnement régionales et les partenariats avec l'écosystème de l'innovation augmenteront la compétitivité, la résilience et la longévité des champions de l'Ontario.

Une approche en matière d'investissements qui a donné lieu à des projets dans l'ensemble de la province



APPROCHE ANCRÉE DANS UNE SAINTE GOUVERNANCE

La structure de responsabilisation d'Investissements Ontario, établie depuis la création de l'organisme le 8 juillet 2020 en vertu d'un règlement connexe de la *Loi sur les sociétés de développement (Ontario)*, a été maintenue le 27 avril 2021 en vertu de la *Loi de 2021 sur la société Investissements Ontario*.

Composition du conseil d'administration

Créé en tant qu'organisme opérationnel doté d'un conseil d'administration composé d'au plus 13 membres, le conseil doit rendre des comptes au ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce et, par l'entremise du ministre, à l'Assemblée législative de l'Ontario.

Les nominations aux conseils d'administration relèvent du lieutenant-gouverneur en conseil, qui reçoit des recommandations du ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce, conformément à la Directive concernant les organismes et les nominations et aux procédures du Secrétariat des nominations publiques du gouvernement de l'Ontario. Le ministre désigne un président parmi les membres, puis un vice-président sur recommandation du président. Une liste des membres du conseil d'administration, qui comprend leur mandat et leur rémunération, se trouve à l'annexe D.

Afin d'aider le ministre à formuler des recommandations concernant les administrateurs, le conseil d'administration a mis au point une matrice précisant les compétences de base et les expériences pertinentes pour l'exécution du mandat de l'organisme et a mené une auto-évaluation à l'aide de cette matrice.

Le conseil d'administration d'Investissements Ontario assume plusieurs responsabilités, notamment :

- la gouvernance globale et l'intendance de l'organisme;
- la surveillance de la gestion d'Investissements Ontario;
- l'évaluation et la recommandation des possibilités d'investissement stratégique, y compris le soutien du Fonds pour Investissements Ontario.

Le conseil d'administration a adopté deux règlements administratifs. Le premier règlement administratif régit la conduite et les affaires générales de l'organisme et comprend des dispositions relatives au code de conduite, aux conflits d'intérêts, aux obligations des membres et des dirigeants, aux délégations et à la tenue des réunions. Le deuxième règlement administratif concerne les opérations bancaires et les emprunts.

Comités du conseil d'administration

Le conseil d'administration a mis sur pied trois comités pour s'acquitter plus facilement de ses responsabilités :

- Le **Comité des finances, des risques et de l'audit** : assure l'intégrité des états financiers, des rapports financiers et des systèmes de contrôles internes et de gestion des risques de l'organisme. Le comité examine également le budget de

l'organisme et recommande au conseil d'administration de l'approuver, surveille le rendement budgétaire et supervise les audits indépendants.

- Le **Comité de la gouvernance et des ressources humaines** : veille à ce que l'organisme adhère à de solides principes de gouvernance organisationnelle et assure la formation continue des administrateurs. Le comité supervise également les questions de ressources humaines et de rémunération, y compris la santé et la sécurité au travail, le recrutement de talents et le perfectionnement en leadership, et formule des recommandations liées à ces domaines d'intérêt.
- Le **Comité d'examen des investissements** : examine la diligence raisonnable et les recommandations de soutien financier pour des projets d'investissement potentiels. Le comité supervise également le processus d'examen des investissements, y compris les critères d'évaluation des projets, les processus et les procédures de gestion des risques et de négociation des conditions.

Lettre de mandat

Le ministre publie chaque année une lettre de mandat énonçant les priorités de l'organisme. En septembre 2022, le ministre a publié une lettre de mandat pour l'exercice 2023-2024.

Le conseil d'administration a donné suite à toutes les priorités établies pour 2023-2024, notamment :

- Poursuivre l'opérationnalisation d'Investissements Ontario
- Mettre en œuvre et améliorer l'accès aux services nouveaux et existants
- Concevoir et mettre en œuvre une approche « Équipe Ontario » pour attirer les investissements
- Renforcer la réputation et la crédibilité de l'organisme

Protocole d'entente

Investissements Ontario a conclu un protocole d'entente avec le ministre qui établit la relation de responsabilisation entre l'organisme et le ministère, ainsi qu'entre le conseil d'administration, le président, le directeur général et le ministre. Le protocole d'entente a été finalisé et signé par le ministre et la présidente du conseil d'administration le 13 décembre 2021. Le protocole d'entente est publié sur le site Web de l'organisme.

GESTION DES RISQUES DE L'ORGANISME

Les risques souvent associés à une entreprise en démarrage qui traverse une période de croissance rapide ont été cernés dès le début par le conseil d'administration, le directeur général et l'équipe de direction de l'organisme. Les risques qui ont eu une incidence directe sur le rendement de l'organisme par rapport aux cibles sont indiqués ci-dessous. Des mesures proactives ont été mises en place pour surveiller et atténuer les risques et leur incidence continue potentielle.

Risque	Stratégies d'atténuation des risques employées
L'augmentation rapide du personnel et des nouvelles fonctions entraîne une réduction de la cohésion et de la coordination opérationnelles.	• Normalisation des processus relatifs à l'acquisition de talents, à l'intégration, à la paie et à la gestion des talents afin d'améliorer l'expérience des employés. • Organisation d'événements et de séances de formation visant à renforcer l'esprit d'équipe, la confiance, la camaraderie et l'engagement du personnel. • Mise en œuvre d'une formation à l'échelle de l'agence pour aider le personnel et la direction à accepter et à gérer le changement.
L'accès limité aux capitaux dans un contexte de repli des marchés financiers suscite la prudence des investisseurs et retarde les projets.	• Améliorer la connaissance et l'accès aux aides disponibles. • Améliorer l'accès au financement en évaluant les autres moyens de financement et les relations avec les intermédiaires financiers. • Suivre de près la situation afin d'informer et d'ajuster les stratégies d'attraction des investissements et les objectifs de performance, si nécessaire.
L'incertitude accrue découlant des conflits mondiaux et des lois protectionnistes dans des administrations	• Des messages fermes grâce à des efforts de marketing numérique et sur le Web pour démontrer les forces et la stabilité inhérentes de l'Ontario. • Tirer parti des capacités d'analyse pour surveiller de près les tendances mondiales, les répercussions sur les

Risque	Stratégies d'atténuation des risques employées
concurrentes entraîne une réduction des activités d'investissement	secteurs et les impressions des entreprises afin d'éclairer et de modifier les stratégies d'attraction des investissements et les objectifs de rendement, au besoin. Continuer de favoriser la relocalisation et les possibilités à long terme en mettant l'accent sur les emplois résilients.
La coordination entre plusieurs acteurs municipaux provinciaux qui attirent des investissements	- Un seul site Web provincial d'attraction d'investissements et des comptes de médias sociaux sous la marque Investissements Ontario. - Aucune politique de « mauvaise porte » pour les investisseurs grâce à l'envoi régulier de communications officielles et officieuses entre les entités provinciales d'attraction d'investissements. - Fonction spéciale de responsable du triage au sein d'Investissements Ontario pour proposer d'autres voies appropriées pour les investissements qui ne s'inscrivent pas dans la portée de l'organisme, qui continue de suivre les progrès pour assurer l'intégrité de la marque.

Le conseil d'administration et le directeur général ont également cerné les risques futurs prévus lorsque l'organisme intensifierait ses activités d'attraction d'investissements et offrirait de nouveaux services. Afin de cerner et d'éliminer plus efficacement et objectivement les vulnérabilités, l'organisme a investi dans des bases de données sur les marchés et mené des consultations et des sondages auprès des intervenants et des partenaires externes.

RENDEMENT FINANCIER

Financé par le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce, Investissements Ontario vise à obtenir des investissements commerciaux de grande valeur pour la province de l'Ontario et à fournir des services personnalisés pour soutenir les possibilités d'investissement.

La présente section a pour but de donner un aperçu des activités financières de l'organisme pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024. Elle doit être lue de concert avec les états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2024 et les notes afférentes à l'annexe C. Le rapport sans réserve de l'auditeur indépendant pour la même période se trouve à l'annexe B.

Résultats d'exploitation

L'affectation annuelle à Investissements Ontario des paiements de transfert du Ministère pour la période s'élevait à 13,91 millions de dollars, ce qui représente une augmentation par rapport à l'affectation de 7,31 millions de dollars de l'exercice précédent. Cette augmentation, qui a pratiquement doublé comparativement au montant consenti dans le budget de 2022-2023, avait pour objectif de répondre aux besoins en ressources et d'élargir les fonctions de l'organisme liées au triage, à la sélection de sites et au marketing.

Recettes

Les recettes totales pour l'exercice se sont élevées à 10,92 millions de dollars. De ce montant, 10,82 millions de dollars provenaient des paiements de transfert du Ministère et 0,10 million de dollars découlait des intérêts. L'organisme a généré un excédent de 0,86 million de dollars au cours de l'exercice, avec un solde final de 2,42 millions de dollars en excédent accumulé.

Charges

Les charges depuis le début de l'exercice 2023-2024 se sont élevées à 10,06 millions de dollars, ce qui a donné lieu à des dépenses de 72 % comparativement au budget de 13,91 millions de dollars.

- Les salaires, traitements et avantages sociaux totalisaient 7,64 millions de dollars pour l'exercice, soit 1,50 million de dollars de moins que le montant prévu dans le budget, principalement en raison de l'approche stratégique de l'organisme à l'égard du recrutement et du renforcement des capacités dans des domaines clés.

- Les charges liées aux services se sont élevées à 1,78 million de dollars pour l'exercice, soit 1,89 million de dollars de moins que ce qui était prévu dans le budget en raison de modifications stratégiques aux dépenses prévues, de dépenses inférieures aux prévisions et de modifications aux échéanciers de mise en œuvre des priorités clés.
- Les frais de transport et de communication se sont élevés à 0,33 million de dollars pour l'exercice, soit 0,02 million de dollars de moins que le montant prévu dans le budget, en raison de dépenses de communication moins élevées que prévu.
- Les dépenses de marketing se sont élevées à 0,29 million de dollars, soit 0,44 million de dollars de moins que ce qui était prévu dans le budget, en raison de dépenses moins élevées que prévu.
- Les dépenses au chapitre des fournitures et de l'équipement ont totalisé 0,023 million de dollars pour l'exercice, soit 0,007 million de dollars de moins que le montant prévu dans le budget, ce qui correspond à un recrutement inférieur au budget.

Investissements Ontario a presque doublé ses dépenses comparativement à l'exercice 2022-2023. Le budget d'exploitation total de cet exercice s'élevait à 8,41 millions de dollars. Les dépenses ont totalisé 5,73 millions de dollars, ce qui représente 68 % du budget dépensé.

REGARD VERS L'AVENIR

Nous croyons que les mesures prises par le conseil d'administration et la direction de l'organisme au cours de la dernière année, jumelées au soutien du Ministère, ont aidé l'organisme à élargir sa portée et ses retombées, à soutenir les services aux investisseurs et à renforcer son réseau de partenariats pour remplir son mandat.

Notre objectif pour la prochaine année consiste à tirer parti de cette croissance en élaborant des stratégies pour améliorer la durabilité et la fiabilité du Fonds pour Investissements Ontario. De plus, nous prévoyons adopter d'autres mesures pour faire de l'organisme un centre d'excellence qui attirera des investissements dans la province, en approfondissant nos liens de partenariat pour un écosystème d'investissement plus cohérent et en explorant d'autres innovations pour rationaliser nos processus opérationnels. Nous pourrions ainsi continuer à attirer des investisseurs de grande valeur, à leur fournir une valeur ajoutée et à faciliter les investissements durables à long terme.

Coordonnées de la personne-ressource

Pour des renseignements et de l'information générale, veuillez communiquer avec Gabriella Siciliano, chef des communications et du marketing, à l'adresse suivante :

Courriel : gabriella.siciliano@InvestOntario.ca

Web : www.investontario.ca/fr

ANNEXE A : RESPONSABILITÉ DE LA PRODUCTION DE RAPPORTS FINANCIERS



**Investissement
Ontario**

Investissements Ontario
250, rue Yonge, 35e étage
Toronto (Ontario) Canada
M5B 2L7

Investissements Ontario
Exercice ayant pris fin le 31 mars 2024

Responsabilité de la présentation des états financiers

Les états financiers d'Investissements Ontario ci-joints ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et sont la responsabilité de la direction. La préparation d'états financiers nécessite l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, particulièrement lorsque la comptabilisation des opérations ne peut être effectuée avec certitude qu'au cours d'une période ultérieure. Les états financiers ont été établis en bonne et due forme suivant un seuil de signification raisonnable et sont basés sur les renseignements disponibles au 16 juillet 2024.

La direction est responsable de l'intégrité des états financiers et maintient un système de contrôles internes conçu pour assurer dans une mesure raisonnable la protection de l'actif et l'accès en temps voulu à des renseignements financiers fiables. Ce système comprend des politiques et méthodes officielles ainsi qu'une structure organisationnelle qui assure, comme il se doit, la délégation des pouvoirs et la division des responsabilités.

Le conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité des finances, de la vérification et de la gestion des risques, doit s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes. Le Comité des finances, de la vérification et de la gestion des risques est composé de membres du conseil d'administration qui ne sont pas des employés ni des dirigeants d'Investissements Ontario et qui se réunissent généralement de façon périodique avec la direction et le Bureau du vérificateur général pour s'assurer qu'ils honorent leurs responsabilités respectives.

Les états financiers ont été vérifiés par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario.

La responsabilité de la vérificatrice consiste à exprimer une opinion sur la question de savoir si les états financiers sont présentés fidèlement et conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport de la vérificatrice explique la nature de son examen et exprime son opinion sur cette question.

L'original signé par

Michael Fedchyshyn
Directeur general par intérim

L'original signé par

Alicia Yurichuk, CPA, CGA
Directrice des finances

ANNEXE B : RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT



Office of the Auditor General of Ontario
Bureau du vérificateur général de l'Ontario

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À Investissements Ontario

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers d'Investissements Ontario, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des résultats et de l'excédent accumulé, de l'évolution des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Investissements Ontario au 31 mars 2024, ainsi que de ses résultats de son exploitation, de l'évolution des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante d'Investissements Ontario conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité d'Investissements Ontario à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si Investissements Ontario a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière d'Investissements Ontario.

20 Dundas Street West
Suite 1530
Toronto, Ontario
M5G 2C2
416-327-2381
fax 416-327-9862
tty 416-327-6123

20, rue Dundas ouest
suite 1530
Toronto (Ontario)
M5G 2C2
416-327-2381
télécopieur 416-327-9862
ats 416-327-6123

www.auditor.on.ca

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et   value les risques que les   tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, con  ois et mets en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unis des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder mon opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne;
- j'acquies une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne d'Investissements Ontario;
- j'appr  cie le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re;
- je tire une conclusion quant au caract  re appropri   de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuit   d'exploitation et, selon les   l  ments probants obtenus, quant    l'existence ou non d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacit   d'Investissements Ontario    poursuivre son exploitation. Si je conclus    l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les   tats financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas ad  quates, d'exprimer une opinion modifi  e. Mes conclusions s'appuient sur les   l  ments probants obtenus jusqu'   la date de mon rapport. Des   v  nements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Investissements Ontario    cesser son exploitation;
- j'  value la pr  sentation d'ensemble, la structure et le contenu des   tats financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et appr  cie si les   tats financiers repr  sentent les op  rations et   v  nements sous-jacents d'une mani  re propre    donner une image fid  le.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'  tendue et le calendrier pr  vus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute d  ficience importante du contr  le interne que j'aurais relev  e au cours de mon audit.

Le v  rificateur g  n  ral adjoint,



Jeremy Blair, CPA, CA, ECA

Toronto (Ontario)
Le 16 juillet 2024

ANNEXE C : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Investissements Ontario
État de la situation financière
Au 31 mars 2024

	2024	2023
Actifs financiers		
Encaisse	537 643 \$	578 601 \$
Intérêts à recevoir	3 685	5 485
Contributions dues par la province de l'Ontario (note 3)	3 576 006	2 600 000
	4 117 334	3 184 086
Passifs		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 4)	1 567 248	838 831
Dette envers la province de l'Ontario (note 5)	542 037	929 411
Actifs financiers nets	2 008 049	1 415 844
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance (note 6)	416 369	146 693
	416 369	146 693
Excédent accumulé	2 424 418 \$	1 562 537 \$

Entente de financement du ministère (note 12)
Dépenses imprévues (note 13)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Au nom du conseil d'administration :

Version originale signée par Andrew MacLeod Présidence du conseil d'administration

Version originale signée par Anna Barrett

Présidence du Comité de la vérification,
des finances et de la gestion des risques

Investissements Ontario

État des résultats et de l'excédent accumulé
Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2024

	Budget		
	31 mars	31 mars	31 mars
	2024	2024	2023
Recettes :			
Paiements de transfert – Ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce	13 910 000 \$	10 814 876 \$	6 149 907 \$
Intérêts et autres recettes	-	104 634	53 077
	13 910 000	10 919 510	6 202 984
Charges (note 9)			
Traitements, salaires et avantages sociaux (note 7)	9 135 251 \$	7 640 120 \$	3 910 679 \$
Services (note 8)	3 668 380	1 780 278	1 655 197
Transports et communications	347 188	326 678	100 422
Marketing	729 500	287 776	49 445
Fournitures et matériel	29 681	22 777	16 075
	13 910 000	10 057 629	5 731 818
Excédent d'exploitation annuel	-	861 881 \$	471 166 \$
Excédent accumulé au début de l'exercice	1 562 537	1 562 537	1 091 371
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	1 562 537 \$	2 424 418 \$	1 562 537 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Investissements Ontario

État de l'évolution des actifs financiers nets

Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2024

	Budget		
	31 mars 2024	31 mars 2024	31 mars 2023
Excédent d'exploitation annuel	\$ -	861 881 \$	471 166 \$
(Augmentation)/diminution des charges prépayées d'avance	-	(269 676)	85 962
Augmentation des actifs financiers nets	-	592 205	557 128
Actifs financiers nets au début de l'exercice	1 415 844	1 415 844	858 716
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	1 415 844 \$	2 008 049 \$	1 415 844 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Investissements Ontario
 État des flux de trésorerie
 Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2024

	31 mars 2024	31 mars 2023
Opérations d'exploitation		
Excédent d'exploitation annuel	861 881 \$	471 166 \$
Variation des fonds de roulement hors trésorerie		
Intérêts à recevoir	1 800 \$	(4 176 \$)
Contributions dues par la province de l'Ontario	(976 006)	(2 600 000)
Comptes créditeurs et charges à payer	728 417	388 587
Dette envers la province de l'Ontario	(387 374)	(63 021)
Charges payées d'avance	(269 676)	85 962
	(902 839 \$)	(2 192 648 \$)
Flux de trésorerie utilisé pour des opérations d'exploitation	(40 958 \$)	(1 721 482 \$)
(Diminution) du flux de trésorerie	(40 958 \$)	(1 721 482 \$)
Encaisse au début de l'exercice	578 601	2 300 083
Encaisse à la fin de l'exercice	537 643 \$	578 601 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Investissements Ontario

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2024

1. Nature de l'organisme

Investissements Ontario (la « Société ») a été créée le 8 juillet 2020 conformément au Règlement de l'Ontario 357/20 pris en application de la *Loi de 1990 sur les sociétés de développement, L.R.O., c. D.10* (Ontario). Depuis le 27 avril 2021, la Société est régie par la Loi de 2021 sur la société Investissements Ontario (la « Loi »).

Selon la Loi, les objets de la Société sont les suivants :

- obtenir du secteur privé des investissements commerciaux et de capitaux stratégiques qui appuient le développement économique, la résilience et la création d'emplois en Ontario, notamment en fournissant une aide financière et des stimulants destinés à promouvoir la compétitivité économique générale et la croissance de l'Ontario;
- mener d'autres activités compatibles avec ses objets qui sont décrites dans les politiques ou les directives émanant du ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (le « ministère ») ou énoncées dans un accord conclu avec le ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (le « ministre »);
- recevoir des éléments d'actif ou s'en occuper, notamment les détenir, les placer ou les vendre afin de réaliser ses objets.

La Société se fonde sur une approche proactive axée sur les données pour attirer des investissements de grande valeur dans les secteurs de la technologie, des sciences de la vie et de la fabrication de pointe. Elle vise à soutenir les possibilités d'investissement en offrant des services personnalisables, y compris de l'aide financière, des mesures de soutien aux talents, des services consultatifs et des services de conciergerie. Le conseil d'administration de la Société approuve toutes les recommandations présentées au ministre concernant les investissements du Fonds pour Investissements Ontario.

La Société est exonérée des impôts fédéral et provincial sur le revenu, comme le prévoit la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

2. Principales conventions comptables

(a) Méthode de comptabilité

Les présents états financiers ont été préparés par la direction selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la

Investissements Ontario

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2024

comptabilité dans le secteur public (CCSP) des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).

Les principales conventions comptables utilisées pour la préparation des présents états financiers sont résumées ci-après.

(b) Comptabilisation des recettes

Les recettes sont comptabilisées dans l'exercice où surviennent les opérations ou les événements ayant généré ces recettes, comme il est expliqué plus bas. Toutes les recettes sont enregistrées au fur et à mesure qu'elles sont générées.

Fonds du ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce

Le ministère finance les activités d'exploitation de la Société. Ces fonds du ministère sont comptabilisés à titre de recettes dans les états financiers lorsque le transfert est autorisé et que tous les critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans la mesure où les conditions de transfert donnent lieu à une obligation répondant à la définition d'un passif. Le cas échéant, les fonds ministériels sont plutôt enregistrés à titre de produits constatés d'avance ou dans les comptes créditeurs. Ces fonds sont comptabilisés en tant que recettes dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

Produits d'intérêts

Un produit d'intérêts est constaté au moment où il est généré.

(c) Charges

Les charges sont comptabilisées au fur et à mesure qu'elles sont engagées. Le coût des biens consommés et des services reçus au cours de l'exercice est porté aux charges.

(d) Charges payées d'avance

Ces sommes, qui comprennent les dépenses en services, sont comptabilisées à titre de charges durant les périodes où la Société prévoit en bénéficier.

(e) Opérations entre parties apparentées

Ces opérations sont évaluées à leur valeur d'échange, c'est-à-dire la contrepartie établie et convenue entre les parties apparentées.

Investissements Ontario

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2024

(f) Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers de la Société sont comptabilisés comme suit : l'encaisse est comptabilisée au coût et, comme le risque de fluctuation est négligeable, sa valeur comptable correspondant approximativement à sa juste valeur. Les intérêts à recevoir et les comptes créditeurs et charges à payer sont également comptabilisés au coût.

(g) Régimes de retraite des employés

Les employés à temps plein de la Société participent au Régime de retraite des fonctionnaires, le régime de retraite à prestations déterminées des employés de la province et de nombreux organismes provinciaux. C'est la province de l'Ontario qui, étant l'unique promoteur du régime, détermine les cotisations annuelles de la Société au titre du régime. Les gains et les pertes établis selon les évaluations actuarielles prévues par la loi ne constituent pas des actifs ou des passifs de la Société, puisqu'il incombe au promoteur (et Investissements Ontario n'en est pas un) d'assurer la viabilité financière du régime de retraite. Les cotisations de la Société sont comptabilisées comme s'il s'agissait d'un régime à cotisations déterminées, c'est-à-dire qu'elles sont constatées à titre de charges dans l'exercice où elles sont exigibles.

(h) Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit faire des estimations et émettre des hypothèses qui influent sur les montants à présenter au titre des actifs et des passifs, des passifs éventuels à la date des états financiers et des recettes et charges enregistrées durant l'exercice. Sont notamment visées par ces estimations et hypothèses les charges à payer. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. Contributions dues par la province de l'Ontario

Les contributions dues par la province de l'Ontario représentent le montant des paiements de transfert que le ministère doit à la Société, pour un total de 3 576 006 \$ (2023 : 2 600 000 \$). Les montants dus par la province de l'Ontario sont réglés séparément de la dette envers la province de l'Ontario.

Investissements Ontario

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2024

4. Comptes créditeurs et charges à payer

Les comptes créditeurs correspondent aux opérations commerciales habituelles auprès de fournisseurs tiers. Les charges à payer correspondent aux traitements, salaires, vacances et autres avantages sociaux des employés.

	2024	2023
Comptes créditeurs et autres charges à payer	500 584 \$	269 609 \$
Charges à payer	1 066 664	569 222
Total	1 567 248 \$	838 831 \$

5. Dette envers la province de l'Ontario

Au cours de l'exercice, le Ministère a facturé à la Société le coût du personnel spécialisé, des biens et des services mentionnés à la note 9. En outre, le Ministère a facturé à la Société sa part des coûts auprès de fournisseurs de services externes.

Les variations à ce poste pour l'exercice sont présentées ci-dessous.

	2024	2023
Solde au début de l'exercice	929 411 \$	992 432 \$
Factures reçues	442 037	1 051 144
Montant remboursé	(829 411)	(1 114 165)
Solde à la fin de l'exercice	542 037 \$	929 411 \$

6. Charges payées d'avance

	2024	2023
Abonnements et licences analytiques	359 135 \$	122 123 \$
Autre	57 234	24 570
Total	416 369 \$	146 693 \$

Investissements Ontario

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2024

7. Avantages sociaux futurs

Tout le personnel de la Société peut adhérer au Régime de retraite des fonctionnaires, un régime à prestations déterminées. Les employés mutés de la fonction publique de l'Ontario à la Société ont continué d'y participer. La Société (l'employeur) verse des cotisations complémentaires égales à 100 % de celles des employés. Ceux-ci peuvent verser en cotisations 7,4 % de leur salaire annuel jusqu'à concurrence du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) et 10,5 % de leur salaire annuel au-delà du MGAP. Pour l'exercice financier de 2024, des cotisations de 458 539 \$ (2023 : 233 245 \$) au régime de retraite sont comptabilisées au poste des traitements, salaires et avantages sociaux de l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

8. Services

Les services comprennent ce qui suit :

	2024	2023
Services informatiques, de gestion de la clientèle et de vérification préalable	1 068 919 \$	637 381 \$
Services professionnels et administratifs	711 359	1 017 816
Total	1 780 278 \$	1 655 197 \$

9. Opérations entre parties apparentées

Au cours de l'exercice fiscal, le Ministère a fourni des employés, des biens et des services spécialisés à la Société en vue de la soutenir dans ses activités.

- Le salaire et les coûts associés aux avantages sociaux (sauf ceux afférents au régime de retraite) des employés ministériels spécialisés travaillant à la Société qui sont imputés par le Ministère totalisent 231 553 \$ (2023 : 522 047 \$). Ils sont comptabilisés au poste « Traitements, salaires et avantages sociaux » dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé.
- Un montant totalisant 167 271 \$ (2023 : 73 174 \$) pour des biens et services a été recouvré au coût par le ministère. Ils sont comptabilisés aux postes « Transports et communications » et « Services » dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

De plus, les biens et services suivants ont été fournis gratuitement à la Société; ils ne figurent donc pas dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

Investissements Ontario

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2024

- Certaines charges engagées par la Société, particulièrement pour l'hébergement, ont été absorbées par le ministère de l'Infrastructure. Ces charges totalisent 317 736 \$ (2023 : 834 611 \$).
- De plus, certains frais juridiques engagés par la Société ont été absorbés par le Ministère. Ces charges totalisent 23 174 \$ (2023 : néant).
- Le ministère a fourni un soutien en matière de paiement et de gestion ainsi que des services d'administration de sites Web et de médias sociaux.

10. Centre d'innovation de l'Ontario

La Société a conclu une entente avec le Centre d'innovation de l'Ontario en vue de fournir des systèmes financiers et comptables, des services de paie et des services de production de rapports des dépenses. La durée du contrat initial était du 18 mars 2022 au 31 janvier 2023. Entre 2022 et 2023, une prolongation a été signée pour poursuivre la durée du contrat jusqu'au 29 février 2024. Au cours de l'exercice fiscal, une seconde prolongation a été signée par amendement pour poursuivre la durée du contrat jusqu'au 31 août 2024. Le contrat a une valeur totale de 437 870 \$, excluant la TVH.

11. Gestion des risques liés aux instruments financiers

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations en matière de trésorerie en temps voulu. Comme c'est le ministère qui finance intégralement ses activités d'exploitation, la Société est très peu exposée à ce type de risque. Pour l'atténuer, elle établit des prévisions d'encaisse et des rapports réguliers destinés au ministère. Les charges à payer à la fin de la période doivent être réglées au cours du premier trimestre de l'exercice suivant.

b) Risque de marché

Le risque de marché auquel est exposée la Société correspond au risque de taux d'intérêt, soit la possibilité de perte financière découlant de la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs des instruments financiers en fonction de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. La Société est très peu exposée à ce type de risque en ce qui concerne les comptes bancaires portant intérêt qu'elle détient.

12. Entente de financement du ministère

Une entente-cadre, dans laquelle est décrite l'entente de financement, a été conclue le 1er décembre 2021 entre le ministère et la Société. L'entente précise que tout financement excédentaire reçu du ministère peut être remboursé ou que les futurs acomptes provisionnels peuvent être adaptés. Au cours de l'exercice fiscal, le Ministère a réduit le paiement de transfert trimestriel de la Société de l'excédent d'exploitation de 471 166 \$ pour 2022-2023. Au 31 mars 2024, la direction n'a été informée d'aucun remboursement supplémentaire.

13. Dépenses imprévues

La Société est impliquée dans une action en justice dans le cours normal de ses activités, dont le résultat et la disposition finale ne peuvent être prédits avec certitude. La direction ne s'attend pas à ce que l'issue de la réclamation contre la Société ait une incidence défavorable importante sur ses états financiers. Tout règlement relatif à ce passif éventuel sera comptabilisé dans la période au cours de laquelle le règlement a lieu.

ANNEXE D : MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Elyse Allan

Postes : Ancienne présidente et ancienne membre du conseil d'administration

Mandat : Nommée en mars 2021 pour un mandat d'un an. Reconduite en mars 2022 pour un mandat de deux ans. Fin du mandat en mars 2024.

Rémunération : 14 875 \$

Andrew MacLeod

Postes : Président actuel du conseil d'administration, ancien vice-président du conseil d'administration, président du Comité d'examen en matière d'investissements, membre d'office de tous les comités du conseil d'administration

Mandat : Nommé en mars 2021 pour un mandat d'un an. Reconduit en mars 2022 pour un mandat d'un an. Reconduit en mars 2023 pour un mandat de trois ans.

Rémunération : a renoncé à une rémunération

Anna Barrett

Postes : Membre du conseil d'administration et présidente du Comité des finances, des risques et de l'audit

Mandat : Nommée en mars 2021 pour un mandat d'un an. Reconduite en mars 2022 pour un mandat d'un an. Reconduite en mars 2023 pour un mandat de trois ans.

Rémunération : 2 650 \$

Janet Ecker

Postes : Ancienne membre du conseil d'administration et ancienne présidente du Comité de la gouvernance et des ressources humaines

Mandat : Nommée en mars 2021 pour un mandat d'un an. Reconduite en mars 2022 pour un mandat de deux ans.

Rémunération : 1 575 \$

Karen Sparks

Postes : Membre du conseil d'administration et présidente du Comité de la gouvernance et des ressources humaines

Mandat : Nommée en mars 2022 pour un mandat de deux ans. Reconduite en 2024 pour un mandat de trois ans se terminant en avril 2027.

Rémunération : a renoncé à une rémunération

Marc Boissonneault

Postes : Ancien membre du conseil d'administration et du Comité d'examen en matière d'investissements

Mandat : Nommé en mai 2023 pour un mandat de trois ans. A démissionné en avril 2024.

Rémunération : a renoncé à une rémunération

Ernie Eves

Postes : Membre du conseil d'administration et du Comité d'examen en matière d'investissements

Mandat : Nommé en mars 2021 pour un mandat d'un an. Reconduit en mars 2022 pour un mandat de deux ans. Reconduit en 2024 pour un mandat d'un an se terminant en mars 2025.

Rémunération : a renoncé à une rémunération

Gadi Mayman

Postes : Membre du conseil d'administration et du Comité des finances, des risques et de l'audit

Mandat : Nommé en mars 2021 pour un mandat d'un an. Reconduit en mars 2022 pour un mandat d'un an. Reconduit en mars 2023 pour un mandat de trois ans.

Rémunération : 0 \$

Joseph Mancinelli

Postes : Membre du conseil d'administration et du Comité d'examen en matière d'investissements

Mandat : Nommé en mars 2021 pour un mandat d'un an. Reconduit en mars 2022 pour un mandat de deux ans. Reconduit en mars 2024 pour un mandat d'un an.

Rémunération : a renoncé à une rémunération

Carmine Nigro

Postes : Membre du conseil d'administration et du Comité de la gouvernance et des ressources humaines

Mandat : Nommé en mars 2021 pour un mandat d'un an. Reconduit en mars 2022 pour un mandat de deux ans. Reconduit en 2024 pour un mandat de deux ans se terminant en mars 2026.

Rémunération : a renoncé à une rémunération

Carolynne Watts

Postes : Membre du conseil d'administration et du Comité des finances, des risques et de l'audit

Mandat : Nommée en mars 2022 pour un mandat de deux ans. Reconduite en avril 2024 pour un mandat de trois ans.

Rémunération : 1 600 \$